

Elections européennes, déni de démocratie à La Réunion, gaspillage

Nous y sommes presque, c'est-à-dire que nous n'y sommes pas. Les élections européennes 2019, c'est 34 listes candidates, mais seulement 12 listes représentées à La Réunion: un déni de démocratie.

Pourtant parmi les petites listes, quelques idées intéressantes comme l'impôt de solidarité écologie sur la fortune, par la liste Urgence Ecologie, partant du principe que les plus riches polluent le plus. Toutes les idées ne sont donc pas représentées. Sachant que selon les derniers sondages, 17 listes feront plus de 1.5%, il y en a donc 5 qui ne sont pas localement représentées. Mais les 17 dernières, non représentées, quasi-inconnues même des spécialistes et autres politologues bien-pensants, ne verront pas le jour à La Réunion : un déni de démocratie.

Certaines petites listes proposent d'éditer nous-mêmes nos bulletins de vote, de les proposer au président du bureau où vous votez, et de l'insérer dans l'enveloppe : est-ce légal? Je pense que oui, et aucun président n'a intérêt de bloquer ce processus, sinon ce serait un déni de démocratie, un de plus. Dans le cas contraire, c'est un déni de démocratie.

Pourquoi cette foison de listes? La barre du remboursement est fixée à 3%, contre 5% lors d'élections nationales habituelles. Seulement la barre des 5% est bien là pour fixer les élus potentiels : à 5%, on disposera de 4 élus. Et la manne d'un député européen, ce n'est pas négligeable, pour un petit parti.

C'est 23 millions de papiers format A4 comme professions de foi, à distribuer. C'eût été trois fois plus si toutes les listes étaient localement représentées: du gaspillage, car bien évidemment tout ne sera pas lu; Pourquoi ne pas dématérialiser l'ensemble de cette paperasserie? Elle est où la Start-up Nation 2.0? Je ne vous dis pas merci pour les forêts.

Et si les petits partis avaient raison par anticipation? Si l'élection future, quelle qu'elle soit, soit accompagnée par des professions de foi sur le Net, la seule propagande autorisée étant les affiches et les bulletins de vote sur le site des bureaux ? Voire aussi la dématérialisation du vote lui-même (bulletin électronique).

Tout cela pour 25% de votants à La Réunion, moins de 50% en France: dérisoire...

Bruno Bourgeon